

**ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN PROJET PARTICULIER
RÉSOLUTION CA20 220100**

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a adopté, lors de sa séance ordinaire du 14 avril 2020, la résolution suivante :

CA20 220100

**Projet particulier d'occupation afin d'autoriser l'usage « bureau » au 2^e étage de l'immeuble
situé au 2624-2630, rue Allard (secteur Ville-Émard)**

Montréal, le 22 avril 2020

La secrétaire d'arrondissement
Daphné Claude